

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2013

Le vingt-deux novembre deux mille treize, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le douze novembre deux mille treize, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique DHORNE, Maire.

Etaient présents: Gilles LEROUX ; Francine DELPIERRE-DESPLANCHES ; Francis ANDRIEU ; Michaël BOURSE ; Dominique HESDIN ; Michel BROTTTE ; Philippe BOYENVAL ; Laurence LESTIENNE ; Marcel LEVEQUE.

Absents excusés : Anita CORON (pouvoir à G. LEROUX) ; Christiane CLAISSE (pouvoir à F. DELPIERRE-DESPLANCHES) ; Jean-Paul MOLIN (pouvoir à D. DHORNE) ; Christine LEMPEREUR.

Secrétaire de séance : Laurence LESTIENNE

Compte rendu affiché le : 29 novembre 2013

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2013.

☞ Compte-rendu lu, approuvé et signé par tous les membres présents.

II - DECISION MODIFICATIVE N°2.

Monsieur le Maire explique :

- que la classe où est installé le TBI a besoin de stores occultants pour assombrir la pièce et ainsi permettre aux enfants de bien voir le tableau blanc ;

- qu'il manque 100€ au budget prévu pour la mise en valeur de la façade de l'église.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

- DI 2032/054 (réduction usage produits phyto.) : - 1 100.00€

- DI 21757/107 (achat souffleur feuilles) : - 100.00€

- DI 2184/074 (achat chaises salle comm.) : - 800.00€

- DI 2313/055 (pignon salle réunion) : -100.00€

- DI 2181/108 (stores occultants classe TBI) : + 2 000.00€

- DI 2158/036 (église) : + 100.00€

III - CONVENTION EXCEPTIONNELLE DE MISE A DISPOSITION DE L'EMPLOYE COMMUNAL AU SIVU DU SUD AMIENOIS.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que Madame la Présidente du SIVU sollicite auprès du Conseil Municipal une convention exceptionnelle pour 40 heures de mise à disposition de l'employé communal pour l'entretien de la crèche.

Mme Francine DELPIERRE-DESPLANCHES et M. Michel BROTTTE, tous deux membres du bureau du SIVU du Sud Amiénois ne prennent pas part au vote.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune d'Hébécourt passe une convention exceptionnelle avec le SIVU du Sud Amiénois pour l'entretien de la crèche intercommunale "Le Jardin des Lucioles" au forfait de 40 heures pour l'année 2013 en plus de la convention triennale et aux mêmes conditions tarifaires que celle-ci.

Ce forfait sera facturé sur la base du prix de revient (salaires, congés et charges sociales inhérentes) de l'employé communal d'Hébécourt.

IV - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'EMPLOYE COMMUNAL AU SIVU DU SUD AMIENOIS POUR LES ANNEES 2014 A 2016.

La convention de mise à disposition de l'employé communal d'Hébécourt au SIVU du Sud Amiénois pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments de la crèche est arrivée à son terme (2011 - 2013).

Madame la Présidente du SIVU sollicite auprès du Conseil Municipal la reconduction de cette mise à disposition pour une période de trois ans avec un forfait de 100 heures dans les mêmes conditions.

Mme Francine DELPIERRE-DESPLANCHES et M. Michel BROTTTE, tous deux membres du bureau du SIVU du Sud Amiénois ne prennent pas part au vote.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune d'Hébécourt renouvelle la convention avec le SIVU du Sud Amiénois pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments de la crèche intercommunale "Le Jardin des Lucioles" au forfait de 100 heures pour les années 2014 à 2016.

Ce forfait sera facturé sur la base du prix de revient (salaires, congés et charges sociales inhérentes) de l'employé communal d'Hébécourt.

La présente convention est établie pour une durée 3 ans. Elle ne peut être reconduite que de façon expresse. Au moins trois mois avant le terme de la convention, s'il le souhaite, le SIVU du Sud Amiénois sollicitera son renouvellement.

V - VCEU SUR LES NUISANCES SONORES DE LA RD1001.

En premier lieu, le Conseil Municipal tient à adresser ses remerciements à Monsieur le Président du Conseil Général de la Somme pour lui avoir donné la possibilité d'organiser une rencontre afin d'examiner les solutions non routières qui permettraient d'atténuer l'impact sonore lié au renouvellement de couche de surface de la RD1001 réalisé par ses services durant l'été 2012.

Cette réunion s'est tenue le mardi 24 septembre en présence de représentants du Conseil Municipal et de riverains qui remercient Monsieur DUFRENE, de l'Agence Routière centre, pour la qualité de son écoute et la clarté de ses explications techniques.

Ils ont réitéré leurs doléances auprès de lui en insistant sur les nuisances sonores observées dans les zones les plus urbanisées situées au Sud et au Nord du village. Monsieur DUFRENE a parfaitement entendu leurs récriminations tout en mettant en avant une décision liée à des contraintes budgétaires.

Le Conseil Municipal a bien compris que la gestion des revêtements s'inscrivait dans un schéma d'alternance tous les 15 ans. Pour autant, il attire l'attention du Président du Conseil Général sur le fait que la RD 1001 était initialement classée en Route Nationale et, qu'à ce titre, elle était du domaine de responsabilité de la DDE.

La solution non routière proposée consisterait à la mise en place de merlons antibruit sur les accotements de la chaussée en entrée et sortie du village. Après avoir été expliquée, il ressort que cette solution ne peut être techniquement retenue compte tenu de l'importante emprise au sol que nécessite sa mise en œuvre et les contraintes topographiques du terrain (fossés d'évacuation des eaux, monument aux morts, surfaces disponibles...).

La solution sur laquelle le Conseil Municipal souhaite attirer l'attention repose sur une intégration dans la globalité du chantier d'aménagement de la traversée du village dont le maître d'œuvre est Amiens Métropole.

En effet, des travaux d'amélioration des conditions de sécurité sont en cours (pour un budget de 1 016 000€) et, à l'issue de la réalisation de la troisième phase - cela nous été confirmé par Monsieur DUFRENE - le revêtement de la chaussée sera déposé et remplacé par un nouvel enrobé.

C'est dans cette perspective que le Conseil Municipal s'inscrit, en demandant instamment que dans le cadre de ce chantier un prolongement soit réalisé sur 300 mètres en amont et en aval de l'agglomération. Cette option

permettrait d'atténuer considérablement les nuisances sonores constatées aujourd'hui et mettrait fin à l'exaspération des riverains.

Le Conseil Municipal a bien à l'esprit qu'il y a un coût associé à cette demande et que, comme tous, le Conseil Général de la Somme est de plus en plus confronté à des contraintes budgétaires mais les nuisances sonores sont un sujet d'actualité qu'il se doit de prendre en compte pour le bien-être de ses concitoyens (cf. le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Amiens-Métropole effectué par SOLDATA ACOUSTIC. La RD1001 figure en bonne place dans le tableau des zones à enjeux).

C'est pourquoi, le Conseil Municipal d'Hébecourt, réuni ce 22 novembre 2013, interpelle Monsieur le Président du Conseil Général pour solliciter sa bienveillante attention sur ce dossier avec le ferme espoir qu'il sera entendu et qu'un écho favorable sera donné à sa requête.

VI - COMPTE-RENDU DES REUNIONS DES GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUUX ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

Les derniers comptes-rendus datent du 09/11/2012.

a/ SIER Sud Amiens

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu un document de la FDE80 proposant le transfert de la compétence éclairage public. Ce sujet sera étudié par la commission travaux lors de sa réunion du 09 décembre prochain.

Compte-rendu de M. LEVEQUE

- rappelle que le SIER va disparaître au 1^{er} janvier 2014.
- signale l'obligation de changer toutes les ampoules d'éclairage public avant 2015 pour économies d'énergie.

b/ SISCO

Compte-rendu de G. LEROUX.

Une réunion sur la réforme des rythmes scolaires s'est déroulée à Hébecourt. Elus, enseignantes et parents ont pu échanger sur le sujet.

La date limite de retour du projet d'organisation du temps scolaire et périscolaire est fixée au 13 décembre 2013.

En début de réunion Mme BOURNAZEL a rappelé les points évoqués lors de la réunion du 17 octobre 2013 concernant les rythmes scolaires où étaient présents les élus du SISCO, les enseignants et les parents élus.

A compter de la rentrée 2014, la semaine d'école sera de 4 jours et demi incluant le mercredi matin.

Un recensement des locaux disponibles dans chaque commune a été effectué.

Un courrier d'information a été adressé à tous les parents afin de les convier à cette réunion.

Locaux disponibles sur la commune de Grattepanche :

Le préau de l'école, la salle de classe, la salle informatique, la salle des Fêtes et le terrain de loisirs.

Locaux disponibles sur la commune de Rumigny :

Le préau de l'école, les salles de classe, les locaux de la garderie et la bibliothèque.

Locaux disponibles sur la commune d'Hébecourt :

Le préau, la salle de motricité (préfabriqué) et la salle de classe.

Le taux d'encadrement ne pourra en aucun cas être inférieur à :

- 1 animateur pour quatorze mineurs de moins de six ans ;
- 1 animateur pour dix-huit mineurs âgés de six ans et plus.

Personnel du SISCO amené à accompagner les intervenants :

- 3 agents titulaires du BAFA
- 1 agent sous contrat titulaire du BAFA
- 2 agents sous contrat sans qualification

Les personnes élus au conseil d'école ont réfléchi ensemble et proposent un choix d'activité :
Informatique – Poney – Jardinage – Découverte de la nature – Tennis de table – Théâtre – Cirque – Module prévention (Hygiène – Premiers secours) – Danse (Zumba) – Initiation aux langues – Cuisine – Jeux de Société – Sophrologie - Musique – Chant – Arts plastiques – Athlétisme – Travaux manuels – Etude surveillée – Lecture par une Association de grands-parents – Judo.

Après discussion il a été décidé à l'unanimité des personnes présentes de placer les TAP en fin d'après-midi et de partir sur 1 heure mais uniquement sur 3 jours et non $\frac{3}{4}$ d'heure comme prévu dans la réforme des rythmes scolaires.

L'organisation sera la suivante :

- Lundi, mardi et vendredi : 1 heure de TAP en fin d'après-midi.
- Jeudi : journée sans TAP.

Les horaires de sortie ne changeront pas.

Pour les activités « TAP » le SISCO devra faire le nécessaire pour faire appel à 3 intervenants.

En ce qui concerne le mercredi matin, il n'y aura pas de service de cantine.

Mme BOURNAZEL et M. LEROUX vont prendre rendez-vous avec M. PICOT, Maire de Saint-Saufliou afin de connaître les conditions d'accueil des enfants du regroupement.

Une prochaine réunion est fixée au jeudi 16 janvier 2014 à 19h00 à Hébécourt.

c/ SIVOM du Canton de Boves

Compte-rendu de D. DHORNE.

* Aide sociale :

- résultat du CA 2012 : + 88 225.14€ (résultat excédentaire depuis 2010)
- le contrat CAE s'est terminé le 31/07/2013. Un contrat CUI a été signé à compter du 01/09/2013 pour 24h/semaine afin de renforcer l'équipe administrative car une employée est toujours en longue maladie depuis le 15/10/2012.

* Voirie :

- le SIVOM ne bénéficie plus de subvention PACTe sur les travaux de voirie ce qui équivaut à une perte de 20% de son budget.
- les tranches conditionnelles de la programmation 2012 ont été affermies (travaux à Sains en Amiénois, Remiencourt et Blangy-Tronville) sur 2013.
- Une commission a été chargée d'examiner les statuts du SIVOM, de faire des propositions de modification et de travailler sur un règlement de voirie.
- Il n'est pas prévu de programmation 2014 en travaux de voirie.

d/ SISA

Pas de compte-rendu.

e/ Amiens Métropole

Compte-rendu de D. DHORNE :

* PDU : les conclusions du commissaire-enquêteur sont prises en compte dans le PDU.

* Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Amiens Métropole est consultable en mairie jusqu'au 10 janvier 2014.

* La création d'une plate-forme multiservice est à l'étude.

Compte-rendu de J-P. MOLIN, lu par D. DHORNE

* Préservation de la qualité de l'eau du captage de Victorine Autier

Une partie du territoire de la commune est dans le bassin d'alimentation du captage (avec Rumigny, Saint-Fuscien, Sains en Amiénois...).

L'étude se termine, le programme d'actions est en cours de validation pour une présentation en janvier 2014.

Parmi ces actions, à noter la rénovation des stations d'épuration de Sains et St Fuscien, et le zonage d'assainissement de Rumigny-Hébécourt-St Saufliou.

* Plan de désherbage de la commune

Dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics signée avec le Conseil Régional, l'établissement du plan de désherbage est en cours.

Une première réunion avec la FREDON (et la commune de Saleux) a eu lieu le 24 juin à Hébécourt.

La restitution du travail de la FREDON est attendue pour la fin de cette année.

* Aménagement des trottoirs de la D1001

Tranche 1 : les petites malfaçons apparues ont été transmises à la métropole (flaques d'eau sur trottoirs) et vont être solutionnées avec les travaux actuels

Tranche 2 : on attend les plantations et la pose des rails de sécurité et des potelets. Des barrières identiques à celle de la mairie vont être commandées pour sécuriser les accès piétons devant la crèche.

Tranche 3 : Après la réunion publique du 4 juillet, plusieurs aménagements souhaités par les riverains ont été apportés au projet initial.

D'autres modifications mineures sont rendues nécessaires lors de la réalisation (pente à respecter, obstacles à contourner, infiltration des eaux pluviales des trottoirs...). Elles sont validées lors des réunions de chantier.

Pour les eaux pluviales de la D1001, plusieurs solutions sont envisagées (réunion du 06/11/2013 avec les services d'Amiens Métropole). Une étude de sol va être effectuée au niveau du terrain de la salle communale pour connaître la capacité d'infiltration. Un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales est en cours d'élaboration.

f/ SIVU du Sud Amiénois

Compte-rendu de F. DELPIERRE-DESPLANCHES.

Budget primitif 2014 :

- Mme DELPIERRE donne l'explication de l'augmentation des contributions communales (71 000€ au lieu de 66 000€, répartis sur les sept communes). En effet, le SIVU doit appliquer l'obligation qui lui est faite par la CAF de fournir les couches et les repas aux enfants gratuitement, faute de quoi la Prestation de Service Unique, subvention majeure pour les finances du SIVU, lui serait supprimée.

- Mme DELPIERRE fait remarquer que le budget 2014 ne tient pas compte de l'augmentation des bas salaires de catégories C prévue par le gouvernement, ni de la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014.

Les travaux d'extension vont également demander un gros effort de trésorerie.

Trois contrats CAE et 2 Emplois d'Avenir sont actuellement en poste au sein de la crèche. Sans ces contrats aidés, le SIVU ne pourrait pas tenir ses engagements.

La contribution pour Hébécourt passe de 11 560€ pour 2013 à 9 146€ pour 2014.

Travaux à la crèche :

La demande de permis de construire a été déposée le 14 octobre dernier. Le dossier est en cours d'instruction.

g/ Commission Travaux, Urbanisme et Environnement

Lecture est faite du compte-rendu de J-P. MOLIN :

- La fosse septique de l'école maternelle a été remplacée en août.

- Le pignon du préau a été refait en septembre

- L'éclairage de la façade de l'église et du clocher est fait. L'ensemble est piloté par une horloge programmable.

- La remise aux normes du tableau électrique a été réalisée dans cette même opération.

- Le hall d'entrée de la salle communale a été repeint (portes et murs) par Jean-Luc

- Les barrières pour limiter l'accès au chemin du Tour de Haies sont en cours d'installation.

Une réunion est prévue le lundi 09 décembre 2013 à 19 heures.

h/ Commission Information et Communication

Lecture est faite du compte-rendu de J-P. MOLIN :

La diffusion des notes d'info par courrier électronique est lancée. Actuellement 62 adresses mails ont été collectées. Soit plus de 25% des familles.

Une relance sera faite dans le prochain Colporteur qui est en cours de rédaction.

i/ Commission Finances

Compte-rendu de D. HESDIN. Rien de spécial.

j/ Commission Vie au Village

Compte-rendu de D. DHORNE.

Une étude concernant la durée des concessions au cimetière a été faite auprès des communes voisines. La commission préconise de rester en concession perpétuelle mais signale que le prochain Conseil Municipal devra ouvrir une procédure de reprise des concessions abandonnées.

k/ Commission élaboration PLU

M. le Maire indique que le PLU est presque finalisé.

La commission PLU s'est réunie le 07 novembre 2013 afin de revoir les demandes des administrés et les recommandations du commissaire-enquêteur qui a donné un avis favorable.

Planning :

- fin novembre : remise du dossier finalisé par le bureau d'études ;
- distribution aux conseillers municipaux ;
- vote définitif le vendredi 20 décembre à 19h00.

VII - QUESTIONS DIVERSES.

1/ Enquête sur la mobilité des picards :

Le Conseil Régional lance une grande enquête sur la mobilité des picards et remercie chacun d'y participer s'il est sollicité.

2/ Appel à projets centenaire :

Le Conseil Général a lancé un appel à projets pour le centenaire de la Grande Guerre.

3/ Travaux au n°39 de la rue de Paris :

Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire le 26 octobre dernier. Celui-ci lui demande un délai pour mettre en œuvre ces travaux mais sans formuler de date limite.

Monsieur le Maire lui a adressé une lettre recommandée avec accusé de réception considérant qu'il avait eu suffisamment de temps pour démonter son cabanon adossé au mur et le mettant en demeure de le faire afin que les travaux puissent enfin être réalisés.

4/ Travaux Amiens Métropole - 2^{ème} tranche :

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de M. LEVÊQUE émettant des réserves quant à l'écoulement des eaux dans sa propriété voire celle de son voisin en cas de fortes pluies.

5/ Taxe d'aménagement :

Monsieur le Maire s'est aperçu que le calcul ne s'appuyant plus sur la SHON/SHOB mais sur la surface de plancher taxable, la taxe d'aménagement se voit désormais appliquée sur toutes les surfaces de sol occupé dont les sous-sols. Ce qui augmente considérablement les montants pour les propriétaires. La commission finances devra revoir ce problème.

6/ Inauguration du cabinet paramédical au 27 rue de Paris :

Monsieur le Maire signale que 5 kinésithérapeutes, 2 infirmières, 1 ostéopathe et la société Senior Compagnie se sont associés au sein de locaux tout neufs qui ont été inaugurés le 17 octobre dernier.

7/ Contrôles SPANC sur la commune :

Toutes les installations d'assainissement autonome vont être recensées et contrôlées. Au terme de ces contrôles, un bilan sera dressé et adressé à la commune. Il permettra à Amiens Métropole de constater les besoins au niveau de notre commune.

Une réunion publique est prévue le 05 décembre prochain avec les services d'Amiens Métropole et de Véolia-Eau (déléataire du SPANC).

8/ Elections municipales 2014

Les dates ont été fixées les 23 et 30 mars 2014.

Monsieur le Maire informe officiellement les membres du Conseil Municipal qu'il n'a pas l'intention de briguer un nouveau mandat de maire.

Il s'est permis de demander à chacun s'il souhaitait se présenter à nouveau car il estime que c'est son rôle de tout faire pour assurer la continuation du programme élaboré par son équipe en 2008.

Ses vœux accompagnent les personnes qui souhaitent se représenter à un nouveau mandat.

6/ Tour de table :

* M. ANDRIEU signale au Conseil Municipal que Mme Lucette CHABANNE a fêté ses 100 ans au mois de juillet dernier. Malgré le fait qu'elle soit en maison de retraite, il souhaiterait un geste de la municipalité.

* M. LEVÊQUE signale beaucoup de terre sur le parking du cimetière et sur la VC9.

Séance levée à 21h57.

**COMPTE-RENDU LU ET
APPROUVÉ
PAR TOUS LES MEMBRES
PRÉSENTS.**

M. DHORNE	M. LEROUX	Mme DELPIERRE- DESPLANCHES	M. MOLIN (pouvoir donné à D. DHORNE)	Mme CORON pouvoir donné à G. LEROUX)
M. ANDRIEU	M. BOURSE		M. HESDIN	M. BROTTÉ
M. BOYENVAL	Mme LESTIENNE	M. LEVEQUE	Mme CLAISSE (pouvoir donné à F. DELPIERRE- DESPLANCHES)	Mme LEMPEREUR